



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Mineure en esprit d'entreprendre

Table des matières

Introduction

MINMPME - Profil enseignement

Bien que les différents cours fassent appel à des techniques variées (simulations enrichies, études de cas, animation de conférences et rencontres-débats, travaux interdisciplinaires, etc.), le programme est doté d'une forte cohérence interne. Les cours sont interdépendants, tant au niveau des contenus que de la progression chronologique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des apprentissages est continue. Pour plusieurs cours, l'examen est organisé hors session sous forme de travaux collectifs réalisés en équipes interdisciplinaires. Les sessions d'examens sont allégées, le travail régulier et participatif est valorisé, **la présence aux cours est obligatoire**.

Les modes d'évaluation sont précisés au début de chaque enseignement. Consultez [les descriptifs de cours](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES TJ 1 0 0 -1 0 115.16300201 5.96299744 c.a6nplinaires. Les c

La mineure en esprit d'entreprendre est soumise à des **conditions d'accès** : vérifiez que [votre programme de Bachelier](#) propose cette mineure, et posez [votre candidature](#) (au plus tard la semaine de la rentrée académique).

Si vous recommencez votre BA2, vous êtes automatiquement réinscrit.e à la même mineure.

En BA3, vous êtes automatiquement réinscrit.e à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle doit être adressée à votre conseiller/ère aux études.

Organisation des cours

Afin d'éviter les conflits horaires pour les étudiant.es issu.es de facultés différentes, les cours sont dispensés en **horaires décalés** : en semaine de 18h30 à 20h30 (parfois 21h30), et quelques samedis. La participation de nombreux intervenants de terrain implique **une présence aux cours obligatoire**. Consultez le [descriptif des cours](#).

Examens

L'évaluation des apprentissages est continue. Pour plusieurs cours, l'examen est organisé hors session sous forme de travaux collectifs réalisés en équipes interdisciplinaires. Les sessions d'examens sont allégées, le travail régulier et participatif est valorisé, la présence aux cours est obligatoire.

L'inscription aux examens de la mineure suit la même procédure que l'inscription aux examens des autres cours : l'étudiant.e veillera à s'inscrire officiellement aux examens de sa mineure, quelle que soit la formule de ces examens.